

(Suite de la page 5)

D'où cette structure bicéphale de l'Etat entre un pouvoir réel légitimant, dont nous ne savons pas où il est localisé, et un pouvoir formel, mandaté et détenu par le président et ses ministres qui n'ont que l'autorité que veulent bien leur laisser les militaires. Ce n'est pas porter atteinte à la dignité de la fonction que d'affirmer que le président Bouteflika n'a qu'un pouvoir symbolique.

Dans le cas de figure de l'autorité légale-rationnelle, le président de la République est mandaté par l'électorat qui est source de pouvoir. Or, en Algérie, c'est l'armée qui est source de pouvoir et non l'électorat. Par conséquent, ce n'est pas une incohérence d'affirmer que le président n'a pas de pouvoir, en dehors de recevoir les lettres de créances des ambassadeurs étrangers.

Le système reste marqué par les lignes de fracture du mouvement national du début des années 1950, entre d'une part les militants de l'OS légitimés par la clandestinité et la répression policière, et ceux du MTLD, accusés de mener une vie mondaine.

Le pouvoir reproduit le syndrome de l'OS et est encore dans la clandestinité, refusant le passage wébérien vers la forme légale-rationnelle. C'est là que réside la cause principale de la paralysie de l'Etat et de l'inefficacité qui le caractérise. Cinquante ans après l'Indépendance, l'Algérien ne sait pas qui détient l'autorité au sommet de l'Etat. Ce sentiment que l'Etat n'existe pas provient de ce que le pouvoir est caché ; il est clandestin. C'est plus qu'un sentiment ; c'est une réalité comme l'a montré l'affaire Khalifa. Il y a trop de monde au-dessus de l'Etat et de ses lois. Il suffit qu'il y ait 1 000 personnes au-dessus de l'Etat pour que cela provoque un effet boule de neige et conduit à l'anarchie généralisée : car il y a aussi les parents, la belle-famille, les amis et leurs familles... La clandestinité du pouvoir réel explique l'anarchie dans laquelle le pays s'est installé.

Ce qui est encore plus grave, c'est que ceux qui exercent le pouvoir dans la clandestinité nient avoir une autorité au-dessus des institutions. C'est pourquoi Chafik Mesbah considère mes travaux de sociologie comme n'ayant aucun fondement scientifique et ne sont qu'une opinion personnelle issue de passions et de préjugés. En Algérie, la sociologie politique fait face à des acteurs qui nient le rôle véritable qu'ils jouent dans le système, un système où le seul vrai acteur politique dit constamment «ce n'est pas moi», se cachant tantôt derrière le RND, tantôt derrière Sidi Saïd de l'UGTA ou encore l'as-

sociation de Saïda Benhabylès pour avaliser des décisions qui auront été prises dans la clandestinité et présentées comme étant une exigence des forces vives de la Nation. «Kil blad tekhlha adanha ouali roumi», disait mon père.

L'acteur et le système

N'obéissant ni à un chef charismatique, ni à un cadre d'autorité légale-rationnelle, le régime algérien favorise les conflits au sommet et coupe l'Etat de la population, du fait même que cet Etat devient un patrimoine. Max Weber utilise la notion de patrimonialisme pour montrer comment les monarchies européennes de la fin du Moyen-Age se sont constituées en Etats sur la base de l'autorité traditionnelle du roi qui avait tendance à confondre le royaume avec son patrimoine privé, à confondre le budget public avec sa fortune personnelle. La notion a évolué vers celle de néo-patrimonialisme dans les pays du Tiers-Monde puisque, si aucun dirigeant n'ose déclarer officiellement que le pays est à lui, tous affirment néanmoins qu'ils gardent le pouvoir jusqu'à ce qu'ils réalisent la mission que l'histoire leur a confiée !

Le pouvoir est donc privatisé, instituant un régime néopatrimonial où le principe wébérien du monopole de l'exercice de la violence légitime par l'Etat est utilisé pour pourchasser toute opposition politique qu'elle soit démocratique ou non démocratique. Pourtant, ce monopole de la violence n'a de sens que si elle est exercée par une autorité légale-rationnelle dans le cadre de l'Etat de droit.

Au-delà de la divergence de fond que j'ai avec M. Mesbah, relative à la structure double du pouvoir de l'Etat, il y a aussi une différence de méthodologie. Du fait de sa proximité avec les militaires qui exercent le pouvoir réel, il a tendance à observer et à privilégier les acteurs, estimant qu'ils ne sont pas aussi méchants que le dit la vox populi. Sa démarche est psychologisante et c'est pourquoi il est exubérant sur le plan affectif. Il devrait savoir que la sociologie est autre chose que l'introspection psychologique. La sociologie politique a pour objet non pas la bonté ou la méchanceté des dirigeants, mais la dynamique des liens sociaux qui se dessine indépendamment de la volonté des individus. Elle s'intéresse au système, à sa logique et aux rapports qu'ont les acteurs au système et aux rapports qu'ont les acteurs entre eux à l'intérieur du système. Il y a une dialectique entre l'acteur et le système qui fait que l'intérêt de l'un conforte la logique de l'autre et inversement.

A ce sujet, je voudrais renvoyer Chafik Mesbah aux travaux du sociologue français Michel Crozier, notamment *L'acteur et le système* et *Le phénomène bureaucratique* qui montrent des dynamiques désincarnées qui broient les hommes, y compris ceux qui sont aux commandes du système. Le grand débat dans la discipline est celui qui oppose l'Allemand Max Weber au Français Emile Durkheim, le premier donnant de l'importance au sens, à l'acteur et au relativisme méthodologique ; le second mettant en avant les lois du système, les structures devant lesquelles l'acteur semble impuissant.

La notoriété de Bourdieu est qu'il a essayé de dépasser ces deux méthodologies en construisant la sociologie de l'habitus — qu'il a élaborée en travaillant sur la société algérienne — où il essaye de montrer que l'agent est autant déterminé que déterminant. Sur ce sujet, je préconise à Chafik Mesbah mon livre *Sociologie et anthropologie chez Pierre Bourdieu*. Le paradigme anthropologique kabyle et ses conséquences théoriques, dans lequel j'ai inclus un chapitre sur les limites idéologiques du nationalisme algérien à partir de la sociologie de l'habitus.

Par conséquent, je peux concéder à Chafik Mesbah que les décideurs sont déterminés par le système et, qu'à titre personnel, ils sont gentils, humains et sont d'honnêtes pères de famille. Il doit néanmoins reconnaître avec moi que le système qu'ils reproduisent est mauvais sur le critère du bilan du régime depuis 1962 : naufrage de l'économie nationale, gaspillage des deniers publics, mauvaise gestion des ressources, corruption, hogra, harga, violence sociale, délabrement de nos rues, perte des valeurs humaines, notamment la bonté et la générosité propres à notre société traditionnelle, etc.

Ce n'est donc ni Si Mabrouk ni Si Tewfik que je critique. J'analyse, loin des considérations psychologiques, des dynamiques nées de l'histoire et portées par une culture politique en rupture avec la modernité et l'Etat de droit.

La population, née après l'Indépendance, exprime un besoin d'Etat et il faut convenir que l'habitus hérité de la guerre de Libération s'oppose à sa satisfaction. Dire cela n'est pas renier la guerre de Libération qui a été l'une des meilleures pages de l'histoire du pays. Dire cela, c'est se situer au-delà de l'objectif de l'Indépendance que Boussouf et ses compagnons ont réalisée. Pour aller au-delà, il faut vaincre les habitus nés de cette époque et qui sont

aujourd'hui, il faut l'admettre, cristallisés dans le DRS, sans que ses fonctionnaires en soient tous forcément conscients. Il nous faut rompre avec cette funeste tendance qui fait croire à l'Algérien qu'il est plus nationaliste que son voisin. Il faut chasser la haine de la cité et humaniser les rapports d'autorité. Il faut mettre en avant l'éthique dont parle Weber et poser comme postulat que la vie humaine est la valeur suprême. C'est sur ce socle que les institutions d'un Etat de droit se bâtissent avec l'idée que la source du pouvoir n'est pas l'armée — avec tout le respect que mérite l'institution — mais l'électorat. «Il votera mal cet électoral», dirait-on. Les élections, c'est l'alternance et il s'agit de se battre pour l'alternance et faire confiance à sa société. Après tout, les Hammou Boutlélis, Ben Bella, Ben Boulaïd, Aït-Ahmed, Boussouf... sont nés de cette société à une époque où très peu d'Algériens allaient à l'école.

Une transition est nécessaire pour s'orienter vers un système régulé par l'autorité légale-rationnelle, une transition au cours de laquelle aucune goutte de sang, d'un civil ou d'un militaire, ne sera versée. Il faut apprendre à gérer nos divergences politiques institutionnellement, en acceptant que l'Etat ait le monopole de la violence exercé dans le cadre de la loi et que le juge condamne de manière autonome tout abus d'autorité d'un fonctionnaire zélé. Je considère cette perspective en continuité directe avec la Proclamation du 1^{er} Novembre 1954 qui avait deux objectifs : l'Indépendance du pays, déjà réalisé au moins formellement ; le second, le progrès social et politique au profit de l'Algérien et qui reste à réaliser.

Je n'ai pas répondu point par point aux remarques de Chafik Masbah, entre autres sur la question de savoir si Abdelaziz Bouteflika était membre du MALG ou non, et sur la réorganisation des services de renseignement. J'ai esquissé plutôt un cadre historique-théorique de la dynamique politique en Algérie pour lier à une problématique générale les faits qu'il rapporte, et surtout situer les enjeux pour la société et son devenir. (C'est au lecteur, spécialiste ou profane, de juger de la pertinence de mon analyse. Quand on prend la parole en public, il faut s'attendre à être jugé. Cette règle doit aussi s'appliquer à ceux qui exercent l'autorité publique. Est-ce pour se soustraire à ce jugement que le pouvoir en Algérie est caché ?). Mais je ne peux me retenir de relever un passage surprenant du texte de Chafik Mesbah et sur lequel je voudrais conclure mon texte.

Mesbah s'étonne que je me focalise sur l'assassinat de Abbane Ramdane et non sur le meurtre de Larbi Ben M'hidi. Je lui ferais cependant remarquer que ce dernier était un colonel d'une armée en opération et qui a été fait prisonnier par l'ennemi qui l'a exécuté en violation des lois de la guerre. Cet acte a déshonoré l'armée coloniale et c'est à la conscience française de l'exorciser. Si le colonel Ben M'hidi avait eu la possibilité de tuer le colonel Bigeard dans un accrochage, il l'aurait fait. Ce n'est pas moi, un civil, qui apprendra les lois de la guerre à un officier supérieur ! L'assassinat de Abbane Ramdane relève d'une autre logique. Il a été tué par ses frères de combat ! Cet assassinat reste dans notre conscience et a une valeur symbolique fondatrice du régime algérien après l'Indépendance. Il signifie que l'assassinat est «hlaï» entre nous en cas de divergences politiques. Il signifie que la compétition politique entre nous doit trouver nécessairement sa solution dans l'assassinat. C'est ce que je récuse, et comme le dit la sagesse populaire de chez nous «Daïm Allah».

Lahouari Addi
Professeur des
Universités,
IEP de Lyon

Bibliographie

- L. Addi, *L'impasse du populisme*, ENAL, Alger, 1991
- L. Addi, *L'Algérie et la démocratie. Pouvoir et crise du politique dans l'Algérie contemporaine*, La Découverte, 1995
- L. Addi, *Sociologie et anthropologie chez Pierre Bourdieu. Le paradigme anthropologique kabyle et ses conséquences théoriques*, La Découverte, 2002
- P. Bourdieu, C. Passeron, J.P. Chambederon, *Le métier de sociologue*, Mouton, 1970
- M. Crozier, *Le phénomène bureaucratique*, Ed. du Seuil, 1982
- M. Crozier, E., Friedberg, *L'acteur et le système*, Ed. du Seuil, 1977
- E. Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, PUF, 1978
- M. Harbi, *Le FLN. Mirage et réalité*, éd. Jeune Afrique, 1980
- M. Harbi, G. Meynier, *Le FLN. Documents et Histoire*, Fayard, 2004
- G. Meynier, *L'histoire intérieure du FLN. 1954-1962*, Fayard, 2002
- M. Weber, *Economie et société*, Presses Pocket, 1995
- M. Weber, *Essais sur la théorie de la science*, Presses Pocket, 1992
- Max Weber, *Le savant et le politique*, La Découverte /Poche, 2003.